

Séance du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mercredi 19 septembre 2007 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Joseph De Sylva, vice-président, mesdames les conseillères Denise Laferrière et Jocelyne Houle formant quorum du comité.

Sont également présentes mesdames Marie-Hélène Lajoie, directrice générale par intérim et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

Est absent monsieur le conseiller Richard Coté.

CE-2007-1333 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ</u>

EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 5 SEPTEMBRE 2007

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue le 5 septembre 2007 a été remise aux membres du comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte le procès-verbal tel que soumis.

Adoptée

CE-2007-1334

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 34 - 23 270 \$, ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 36 - 275 734,69 \$, LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 35 - 2 584,65 \$ ET LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 33 - 282 283,26 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 34, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 36, la liste des réquisitions numéro 35 et la liste des embauches numéro 33 :

Numéro de la liste	Description	Montant	Période
Liste PA numéro 34	Pièces de comptes à payer	23 270,00 \$	3 au 7 septembre 2007
Liste PD numéro 36	Pièces de comptes à payer	275 734,69 \$	3 au 7 septembre 2007
Liste des réquisitions numéro 35	Pièces de comptes à payer	2 584,65 \$	3 au 7 septembre 2007
Liste des embauches numéro 33	Embauche de personnel temporaire	282 283,26 \$	27 au 31 août 2007

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

CE-2007-1335 <u>ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES NUMÉRO C-33 - 204 914,87 \$ - PÉRIODE DU 30 AOÛT AU 5 SEPTEMBRE 2007</u>

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes numéro C-33 d'un montant total de 204 914,87 \$ pour la période du 30 août au 5 septembre 2007.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

Adoptée

CE-2007-1336 SOUMISSION 2007 SI 208 - THIBO PRODUITS DE BUREAU, 3053857 CANADA INC. - AMEUBLEMENT - SERVICE DU GREFFE - 59 576,42 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Thibo Produits de bureau, 3053857 Canada inc., 131, rue Jean-Proulx, unité 5, Gatineau, Québec, J8Z 1T4 pour la fourniture et l'installation d'ameublement pour le Service du greffe, au montant total de 59 576,42 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 12 juillet 2007, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-60026-001-55314	56 439,44 \$	Ameublements - Greffe mobilier
04-13493	3 136,98 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

Adoptée

CE-2007-1337 RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-35 - 114 473,28 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-35 d'un montant de 114 473,28 \$ pour la période du 4 au 10 septembre 2007.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

Adoptée

CE-2007-1338

SOUMISSION 2007 SI 198 - CONSTRUCTION LARIVIÈRE LTÉE - TRAVAUX AU SYSTÈME DE RAILS À LA MAISON DU CITOYEN - SERVICE DE LA GESTION DES ÉDIFICES ET DE L'ÉLECTRICITÉ - 25 980,60 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction Larivière Itée, 640 rue Auguste Mondoux, Gatineau, Québec, J9J 3K3 pour la réalisation des travaux au système de rails à la Maison du Citoyen, pour un montant total de 25 980,60 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 8 août 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11-70008-005-55315	24 612,60 \$	Travaux correctifs 2007 - Travaux au système de rails - Maison du Citoyen
04-13493	1 368,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

Adoptée

CE-2007-1339

SOUMISSION 2007 SP 097 - AQUA DATA INC. - INSPECTION ET ANALYSE DE BORNES D'INCENDIE ET DE VANNES DE CONDUITES DANS LES SECTEURS DE HULL ET D'AYLMER - SERVICE DES OPÉRATIONS DE TERRAIN - 101 786,52 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Aqua Data inc., 95, 5^e Avenue, Pincourt, Québec, J7V 5K8 pour l'inspection et l'analyse de bornes d'incendie et de vannes de conduites dans les secteurs de Hull et d'Aylmer pour l'année 2007, selon les prix unitaires indiqués cidessous, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 23 août 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

DESCRIPTIONS DES TRAVAUX	PRIX UNITAIRES (excluant les taxes)
Analyse et inspection des bornes d'incendie du secteur de Hull	31,20 \$
Analyse et inspection des bornes d'incendie du secteur d'Aylmer	31,20 \$

OPTION

SECTEURS	DESCRIPTION	PRIX UNITAIRES (excluant les taxes)
L'ensemble des secteurs	Analyse et inspection des bornes d'incendie (travail de nuit)	40,00 \$

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
22290-521-55316	96 426,98 \$	Bornes-fontaines - Entr. Rép Infras.
04-13493	5 359,54 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

Adoptée

CE-2007-1340

SOUMISSION 2007 SP 212 - CIMA+, S.E.N.C. - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE 2007 - SERVICE D'INGÉNIERIE - 55 835,50 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Cima+, s.e.n.c., 420, boulevard Maloney Est, bureau 201, Gatineau, Québec, J8P 1E7 pour la prestation de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la surveillance des travaux de rapiéçage en 2007 pour un montant de 55 835,50 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 29 août 2007, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2006-919.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30385-001-55317	52 895,50 \$	Réfection du réseau routier - Réseau routier
04-13493	2 940,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

Adoptée

CE-2007-1341 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA VILLE DE GATINEAU ET LA FONDATION FORÊT BOUCHER - DISTRICT ÉLECTORAL DE DESCHÊNES - ALAIN RIEL

CONSIDÉRANT QUE le reboisement des parcelles de terrain de la Forêt Boucher fait partie du plan d'action du projet municipal de la Ville de Gatineau « Planter 100 000 arbres entre 2006 et 2009 »;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Desjardins Saint-Joseph de Hull a signé une convention de commandite d'au moins 15 000 arbres à l'automne 2007 avec le Groupe « Human-Y-Terre » et la Fondation Forêt Boucher pour le reboisement de parcelles de terrain, propriétés de la Ville de Gatineau et situées à l'intérieur du périmètre connu sous le nom de la Forêt Boucher.

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et la Fondation Forêt Boucher.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
39420-521	8 775,78 \$	Recouvrables de tiers - Autres travaux - Entr. rép Infras.
04-13593	697,67 \$	TVQ à recevoir - Ristourne
04-13493	526,55 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

Adoptée

CE-2007-1342 SOUMISSION 2007 SI 224 - TIRECRAFT COMMERCIAL GATINEAU - ACHAT DE PNEUS POUR CHARGEUR SUR ROUES - SERVICE DES OPÉRATIONS DE

TERRAIN - 48 168,94 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Tirecraft Commercial Gatineau, 140, rue d'Edmonton, Gatineau, Québec, J8Y 3S6 pour la fourniture et l'installation de quatre pneus remplis de mousse pour un chargeur sur roues, pour un montant de 48 168,94 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec sa soumission déposée en date du 30 juillet 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-49810-647	45 632,62 \$	Environnement - Atelier
04-13493	2 536,32 \$	Mécanique - Pneus TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

Adoptée

CE-2007-1343 SUBVENTION DE 1 000 \$ - ÉCOLE DE TOURAINE - DISTRICT ÉLECTORAL DES RIVERAINS - DENIS TASSÉ

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de l'école de Touraine à l'attention de madame Julie Lebeau, responsable, 59, rue de Provence, Gatineau, Québec, J8T 4V2 à titre de subvention dans le cadre d'un projet pour la plantation d'arbres.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11410-972	1 000 \$	Denis Tassé - Des Riverains subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

Adoptée

CE-2007-1344

<u>SUBVENTION DE 300 \$ - LES CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 10114 DE SAINTE-ROSE-DE-LIMA - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER</u>

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb conseil 10114 de Sainte-Rose-de-Lima à l'attention de monsieur André Lachapelle, 4-220, boulevard de l'Hôpital, Gatineau, Québec, J8T 8J6 à titre de subvention pour l'organisation d'une activité de levée de fonds qui aura lieu le 22 septembre 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11415-972	300 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche
		subventions

DECODIDETON

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

Adoptée

DOCTE

CE-2007-1345

SUBVENTION DE 2 000 \$ - COMITÉ DE VIE DE QUARTIER LE MOULIN DES PIONNIERS - FÊTE DE QUARTIER - 30 SEPTEMBRE 2007 - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - AURÈLE DESJARDINS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'ordre du Comité de vie de quartier Le Moulin des pionniers à l'attention de monsieur Luc Desnoyers, 472, rue Graveline, Gatineau, Québec, J8P 3H1 à titre de subvention pour la fête de quartier qui aura lieu le 30 septembre 2007.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11414-972	2 000 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
71494-692	2 000 \$		Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Équip. non- capitalisable
11414-972		2 000 \$	Aurèle Desjardins - Du Lac-Beauchamp - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

Adoptée

CE-2007-1346 <u>SUBVENTION DE 50 \$ - INTERCLUBS AYLMER - COTISATION ANNUELLE - DISTRICT ÉLECTORAL D'AYLMER - FRANK THÉRIEN</u>

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre de l'Interclubs Aylmer à l'attention de monsieur Jacques Laflamme, 804, rue Beaumont, Gatineau, Québec, J9J 3G7 pour couvrir la cotisation annuelle.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11401-972	50 \$	Frank Thérien - D'Aylmer subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

Adoptée

CE-2007-1347 PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE JOCELYNE HOULE AU SOUPER D'HUÎTRES ANNUEL DU CLUB LIONS DE BUCKINGHAM – 13 OCTOBRE 2007 - 45 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Jocelyne Houle à participer au souper d'huîtres annuel du Club Lions de Buckingham qui aura lieu le 13 octobre 2007.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 45 \$ à l'ordre du Club Lions de Buckingham à l'attention de monsieur Jacques Lareau, C. P. 2714, Gatineau ,Québec, J8L 2X1 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11417-972	45 \$	Jocelyne Houle - De Buckingham subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

<u>PARTICIPATION DE MADAME LA CONSEILLÈRE DENISE LAFERRIÈRE AU FORUM MUTA-AUTOVISION 2007 - TREMBLANT ET SAINT-JÉRÔME - 3 AU 5 OCTOBRE 2007 - 1 200 \$</u>

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Denise Laferrière à participer au forum MUTA-Autovision 2007 qui aura lieu du 3 au 5 octobre 2007 à Tremblant et à Saint-Jérôme.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 683,70 \$ à l'ordre de CEVEQ, 128, rue de la Gare, Saint-Jérôme, Québec, J7Z 2C2 pour couvrir les frais d'inscription. Le trésorier est également autorisé à rembourser les frais occasionnés pour ce déplacement sur présentation des pièces justificatives pour une dépense maximale de 1 200 \$ incluant les frais d'inscription.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11100-311-30017	1 200 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

Adoptée

CE-2007-1349

<u>PARTICIPATION ET SUBVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL À UNE ACTIVITÉ ORGANISÉE PAR NAISSANCE-RENAISSANCE OUTAOUAIS – 21 SEPTEMBRE 2007 - 125 \$</u>

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Louise Poirier à participer à une activité organisée par Naissance-renaissance Outaouais le 21 septembre 2007.

De plus, ce comité autorise monsieur le conseiller Joseph De Sylva à subventionner cette activité pour un montant de $50 \$ \$.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 125 \$ à l'ordre de Naissance-renaissance Outaouais à l'attention de madame Sylvie Gauthier, directrice, 115, boulevard Sacré-Cœur, local 5, Gatineau, Québec, J8X 1C5 pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11406-972	75 \$	Louise Poirier - De L'Orée-du-Parc subventions
11412-972	50 \$	Joseph De Sylva - Du Versant subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

<u>SUBVENTION DE 325 \$ - SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE L'OUTAOUAIS - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - YVON BOUCHER</u>

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 325 \$ à l'ordre de la Société d'horticulture et d'écologie de l'Outaouais à l'attention de madame Maryse Dubeau, présidente, 390, boulevard Maloney Est, C. P. 84093, Gatineau, Québec, J8P 7R8 à titre de subvention pour l'organisation d'une soirée hommage.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11415-972	325 \$	Yvon Boucher - De la Rivière-Blanche subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

Adoptée

CE-2007-1351

<u>SUBVENTION DE 350 \$ - CENTRE DES AÎNÉS DE RIVIERA ET DES ENVIRONS INC. - 25e ANNIVERSAIRE - DISTRICT ÉLECTORAL DES RIVERAINS - DENIS TASSÉ</u>

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre du Centre des Aînés de Riviera inc. à l'attention de monsieur Guy Trépanier, président, 288, rue Lebaudy, Gatineau, Québec, J8V 3W4 à titre de subvention pour l'organisation d'une fête soulignant le 25^e anniversaire de la fondation du club.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
11410-972	350 \$	Denis Tassé - Des Riverains subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

Adoptée

CE-2007-1352*

SOUMISSION 2007 SP 201 - DIVERS FOURNISSEURS - FOURNITURE ET INSTALLATION DE STRUCTURES DE JEUX - PARCS LIMOGES, MARTIN-LAROUCHE ET WILFRID-LAVIGNE - SERVICE D'INGÉNIERIE - 156 884,91 \$ - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LUCERNE, DES RIVERAINS ET DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - ANDRÉ LAFRAMBOISE, DENIS TASSÉ ET YVON BOUCHER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adjuger un contrat aux firmes suivantes pour la fourniture et l'installation de structures de jeux pour divers parcs municipaux, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées en date du 7 août 2007, ces dernières ayant obtenu le plus haut pointage conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CE-2003-1411 et étant conforme :

Parc Limoges

Techsport inc., 4994, route 125, Rawdon, Québec, J0K 1S0 au montant total de 41 820,62 \$ incluant les taxes.

Parc Martin-Larouche

Industries Simexco, 1709, montée Sainte-Julie, Sainte-Julie, Québec, J3E 1Y2 au montant total de 56 091,89 \$ incluant les taxes.

Parc Wilfrid-Lavigne

Playpower LT Canada inc., 139, Michel-Du Gué, Varennes, Québec, J3X 1H7 au montant total de 58 972,40 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin au montant total de 156 884,91 \$ incluant les taxes, seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30388-004	53 138,39 \$	Aménagement parcs 2007 - Parc
06-30388-008	39 618,57 \$	Martin-Larouche Aménagement parcs 2007 - Parc
00-30300-000	37 010,37 ψ	Limoges
Futur FDI	55 867,23 \$	Futur FDI - Parc Wilfrid-Lavigne
04-13493	8 260,73 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le trésorier est autorisé à puiser à même les « Frais d'aménagement pour fins de parcs $2\$/m^2$ » des montants respectifs de 55 867,23 \$ afin de financer la fourniture et l'installation de la structure de jeux dans le parc Wilfrid-Lavigne et de 23 000 \$ afin de permettre les achats d'équipement et de mobilier requis pour compléter les aménagements du parc Wilfrid-Lavigne. Ces achats feront l'objet d'appel d'offres spécifiques au moment opportun.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 18 septembre 2007.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2007-1353*

<u>SOUMISSION 2007 SI 232 - PLAYPOWER LT CANADA INC. - FOURNITURE ET INSTALLATION DE BALANÇOIRES POUR DIVERS PARCS - SERVICE D'INGÉNIERIE - 25 499,09 \$</u>

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité recommande au conseil d'adjuger un contrat à la firme Playpower Lt Canada inc., 326, rue Grand River, Paris, Ontario, N31 2N5 pour la fourniture et l'installation de balançoires pour divers parcs, sur la base des prix unitaires inscrits au bordereau de soumission, au montant total de 25 499,09 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et les soumissions déposées en date du 8 août 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le trésorier est autorisé à puiser la somme de 4 179,35 \$ à même les « Frais d'aménagement pour fins de parcs (2 $\$/m^2$) » afin de financer la fourniture et l'installation de balançoires dans le parc Wilfrid-Lavigne.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin au montant total de 25, 499,09 \$ incluant les taxes seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30388-003	5 824,84 \$	Règlement d'emprunt - Aménagement parc Gérard-Marchand
06-30388-004	4 125,87 \$	Règlement d'emprunt - Aménagement parc Martin Larouche
06-30388-008	5 013,19 \$	Règlement d'emprunt - Aménagement parc Limoges
06-30388-043	5 013,19 \$	Règlement d'emprunt - Aménagement parc Languedoc
Futur FDI	4 179,35 \$	FDI – Frais d'aménagement parc Wilfrid- Lavigne
04-13493	1 342,65 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 18 septembre 2007.

La présente recommandation du comité exécutif entre en vigueur le jour de son approbation par résolution du conseil municipal.

Adoptée

CE-2007-1354

SOUMISSION 2007 SP 230 - TECSULT INC. - FOURNITURES DE SERVICES PROFESSIONELS - INVENTAIRES ÉCOLOGIQUES - SECTEUR RIVERAIN DE LA RUE JACQUES-CARTIER ET DES BERGES DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS - MODULE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE - 82 613,75 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Tecsult inc., 569, boulevard Saint-Joseph, bureau 204, Gatineau, Québec, J8Y 4A1 pour la prestation de services professionnels d'une firme spécialisée en environnement afin de réaliser des inventaires écologiques dans le secteur riverain de la rue Jacques-Cartier et des berges de la rivière des Outaouais pour un montant de 82 613,75 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 7 septembre 2007, et ce, étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CE-2007-230.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30368-001-55318	39 131,88 \$	H.P. du littoral et des plaines inondables
06-30363-002-55319	39 131,87 \$	 Honoraires professionnels Tronçon de la rue Jacques-Cartier
04-13493	4 350,00 \$	 Études environnementales TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 18 septembre 2007.

<u>SOUMISSION 2007 SP 184 - LES ENTREPRISES BOURGET INC. - RÉFECTION DES RUES - SECTEURS DE HULL ET D'AYLMER - SERVICE D'INGÉNIERIE – 1 813 368,50 \$</u>

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge le contrat à la firme Les Entreprises Bourget inc., 96, chemin Delangis, Saint-Paul de Joliette, Québec, J0K 3E0 pour les travaux de réfection de rues dans les secteurs de Hull et d'Aylmer, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits au bordereau de soumission pour un montant total approximatif de 1 813 368,50 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 7 septembre 2007, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30385-002-55320	232 778,73 \$	Réfection du réseau routier - Secteur agricole
06-30385-001-55321	1 485 107,45 \$	Réfection du réseau routier - Réseau routier
04-13493	95 482,32 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
06-30385-001	232 778,73 \$		Réfection du réseau routier - Réseau routier
06-30385-002		232 778,73 \$	Réfection du réseau routier - Secteur agricole

Un certificat du trésorier a été émis le 19 septembre 2007.

Adoptée

CE-2007-1356 PERMANENCE DE CINQ EMPLOYÉS - DIVERS SERVICES

CONSIDÉRANT QUE les employés mentionnés ci-après ont complété leur période d'essai à la satisfaction des autorités municipales :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la permanence de ces employés aux postes et aux dates mentionnés ci-après :

NOM DE L'EMPLOYÉ	DATE D'ENTRÉE EN FONCTION	DATE PRÉVUE DE LA PERMANENCE	RÉSOLUTION ADOPTÉE AU COMITÉ EXÉCUTIF	PÉRIODE D'ESSAI
Dave Cassivi, chargé de projets - aménagement	4 décembre 2006	4 juin 2007	CE-2006-1603 22 novembre 2006	6 mois
Stephan Thibert, préposé aux communications	24 mai 2007	24 août 2007	CE-2007-748 23 mai 2007	3 mois
Francine Noël, secrétaire de direction	16 avril 2007	16 juillet 2007	CE-2007-429 28 mars 2007	3 mois
Louis Tardif, Préposé cellulaire sans fil	28 mai 2007	28 août 2007	CE-2007- 750 23 mai 2007	3 mois
Julien Massé, technicien - support aux usagers	24 mai 2007	24 août 2007	CE-2007-749 23 mai 2007	3 mois

<u>DÉMISSION DE MESDAMES COLETTE CÔTÉ, PÉNÉLOPE DALLAIRE ET MESSIEURS RICHARD MONTPETIT, BENOIT LEBLANC, DANIEL GRAVELLE, PIERRE TRÉPANIER, MAURICE QUESNELS, JACQUES DESBIENS ET PATRICK RENAUD - DIVERS SERVICES</u>

CONSIDÉRANT QUE mesdames Colette Côté, Pénélope Dallaire et messieurs Richard Montpetit, Benoit Leblanc, Daniel Gravelle, Pierre Trépanier, Maurice Quesnels, Jacques Desbiens et Patrick Renaud ont déposé leur démission :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à payer les montants qui leur sont dus.

NOM DE L'EMPLOYÉ	SERVICE	DATE PRÉVUE DE LA DÉMISSION
Colette Côté, chef de section	Service des ressources humaines	5 septembre 2007
Pénélope Dallaire, technicienne en documentation	Service du greffe	4 septembre 2007
Richard Montpetit, journalier à la tonte	Module des infrastructures et de l'environnement	10 août 2007
Benoit Leblanc, opérateur B	Module des infrastructures et de l'environnement	4 septembre 2007
Daniel Gravelle, opérations de terrain	Module des infrastructures et de l'environnement	24 août 2007
Pierre Trépanier, opérations de terrain	Module des infrastructures et de l'environnement	4 septembre 2007
Maurice Quesnels, brigadier scolaire (Aylmer)	Direction générale	27 août 2007
Jacques Desbiens, contremaître	Module des infrastructures et de l'environnement	1 ^{er} juillet 2007
Patrick Renaud, ateliers municipaux	Module des infrastructures et de l'environnement	30 août 2007

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires des services concernés, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Les autorités municipales profitent de l'occasion pour remercier mesdames Colette Côté, Pénélope Dallaire et messieurs Richard Montpetit, Benoit Leblanc, Daniel Gravelle, Pierre Trépanier, Maurice Quesnels, Jacques Desbiens et Patrick Renaud pour leurs services à la Ville de Gatineau.

Un certificat du trésorier a été émis le 14 septembre 2007.

Adoptée

CE-2007-1358

<u>DEMANDE D'AUTORISATION À LA MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS - PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS</u>

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2007-702 adoptée le 16 mai 2007, octroyait un contrat pour le programme d'aide aux employés au Groupe Renaud & Associés inc.;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur de services est en défaut et qu'il est dans l'intérêt de la Ville de Gatineau de résilier le contrat;

CONSIDÉRANT QUE ce comité mandate les procureurs pour entreprendre toutes les démarches menant à la résiliation du contrat;

CONSIDÉRANT QU'un avis de résiliation, dans un délai de 10 jours, sera signifié à Groupe Renaud & Associés inc.;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau ne peut se permettre de ne pas offrir à ses employés un programme d'aide aux employés :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité demande à la ministre des Affaires municipales et des Régions l'application de l'article 573.3.1 de la *Loi sur les cités et villes* afin de permettre à la Ville d'octroyer le contrat pour le programme d'aide aux employés pour une période d'un an sans l'application des règles d'adjudication des contrats.

Adoptée

CE-2007-1359 <u>AVIS DE RÉSILIATION - SOUMISSION 2007 SP 028 - GROUPE RENAUD & ASSOCIÉS INC. - PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS</u>

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2007-702 adoptée le 16 mai 2007, a octroyé un contrat pour le programme d'aide aux employés au Groupe Renaud & Associés inc.;

CONSIDÉRANT QUE le fournisseur de services est en défaut à l'égard du contrat;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville de Gatineau de résilier le contrat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité mandate les procureurs de la Ville pour entreprendre toutes les démarches inhérentes menant à la résiliation du contrat découlant de la soumission 2007 SP 028 conditionnellement à l'autorisation de la ministre des Affaires municipales et des Régions afin de permettre à la Ville de Gatineau d'octroyer le contrat pour le programme d'aide aux employés sans l'application des règles d'adjudication des contrats.

Adoptée

MARC BUREAU Maire et président Comité exécutif M^e SUZANNE OUELLET Greffier et secrétaire Comité exécutif